



Les commandements du promeneur :

- Rester sur les chemins balisés
- Faire attention aux cultures et aux animaux
- Profiter du paysage et ne pas cueillir les végétaux
- Ne pas faire du feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des broussailles
- Ne pas jeter de débris au sol, utiliser les poubelles présentes dans toute la vallée
- Se montrer silencieux et discret, observer la faune et la flore sans la toucher
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage
- Emprunter les pistes correspondant à votre activité (pédestre, cavalière ou cyclable)
- Signaler au plus tôt, à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, toute difficulté rencontrée sur le parcours
- Se référer au règlement affiché sur le site





Vallée de la Brosse

La vallée de la Brosse

Bienvenue sur les sentiers de la vallée de la Brosse. Bordée aux extrémités nord et sud par deux étangs, cette vallée est une invitation permanente à la balade. En empruntant ses chemins étroits, vous pourrez observer et vous rapprocher d'une flore et d'une faune caractéristiques des milieux humides.

Ce ne sont pas moins de 38 hectares de prairies, 11 km de sentiers piétons, presque autant de pistes cyclables et 4 km de sentiers équestres qui constituent la vallée de la Brosse.

Deux ans ont été nécessaires à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour restaurer ce milieu écologique fragile. Aujourd'hui nous pouvons profiter d'un paysage sensoriel riche qui suscite l'apaisement.

Le Parc culturel de Rentilly

Avec sa réhabilitation et l'aménagement de ses allées, le parc de Rentilly s'est ouvert sur les perspectives de la vallée de la Brosse. On y découvre de nombreuses essences d'arbres dont de magnifiques séquoia géant, févier d'Amérique, érable sycamore, hêtre pourpre, pin Weymouth, tilleul à grandes feuilles, marronnier d'Inde, ou ginkgo biloba. La forêt offre de belles promenades. Située dans le prolongement du château, la perspective centrale, longue de 350 mètres, s'étend jusqu'au bassin de Diane. Erables et Tilleuls alignés bordent les bassins-miroirs, disposés en terrasse.

Dans d'anciennes remises à calèches, les artistes en résidence mènent un travail de création et de diffusion pour le domaine et sur le territoire de Marne et Gondoire. Les bains turcs ont été rénovés et sécurisés afin que chacun puisse profiter de ses mosaïques et de son caractère orientaliste atypique. La chaudière monumentale qui servait autrefois au chauffage de l'eau des bains a été conservée, elle se trouve aujourd'hui dans la salle des trophées reconvertie en salle d'exposition.

Ciment entre les lieux de création et de promenade, le centre de ressources documentaires conserve une collection à la fois spécialisée et grand public afin de créer une cohésion entre les différents lieux du parc. Un rapport à l'art et à l'œuvre d'art moins solennel, une rencontre facilitée avec les artistes... Tel est le projet du Parc culturel de Rentilly.

L'étang de la Loy, évoquant déjà par son nom l'alouette, ne pouvait laisser les oiseaux indifférents

L'étang de la Loy était déjà au XIIIe siècle une source d'approvisionnement pour les pêcheurs : gardons, carpes, tanches, perches, brochets... autant d'espèces à appâter au bout de sa ligne.

L'étang de la Loy, ce sont 8 hectares partagés entre les communes de Gouvernes et de Saint-Thibault-des-Vignes, une digue barrant la vallée sur 300 mètres et donnant une profondeur maximale de 2 mètres au plan d'eau, deux îlots... Un site ancien qui aujourd'hui, après de nombreux travaux, permet à une flore et une faune aquatiques de coloniser progressivement ce vallon humide.

Lieu privilégié de promenade, l'étang de la Loy est aussi un espace très prisé par la grèbe huppée, le foulque macroule, le héron cendré qui trouvent ici un environnement adéquat.

Depuis les travaux, la roselière bien protégée fait le bonheur d'espèces plus discrètes : brunet des roseaux, rousserolle effarvate qui, tel un équilibriste, fait son nid dans les roseaux. Les îlots récemment créés ne sont pas une fantaisie : ils ont vite été repérés par nos amis et offrent à la rare sterne pierregarin un abri contre les prédateurs.

Vous pourrez observer ces oiseaux depuis l'observatoire ornithologique. Merci de respecter ce lieu et de veiller à la tranquillité de nos amis à plumes.

Si vous souhaitez pêcher, prenez contact avec le "Groupement Communal du site de l'Etang de la Loy" au 01 64 30 54 11.

Le moulin Russon un patrimoine sauvegardé

Le moulin Russon s'inscrit dans le site classé de la vallée de la Brosse. Construit à la fin du XVIIe siècle, il fut successivement moulin à eau, bâtiment industriel au XIXe siècle, maison particulière d'un médecin, et depuis 2001 propriété de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Grâce à la réhabilitation qu'elle y a menée, le mécanisme a retrouvé sa fonctionnalité initiale. Une roue à augets est mise en mouvement par la force hydraulique, l'eau étant retenue en amont dans un bief. La ventellerie, c'est-à-dire l'ensemble des vannes, donne au meunier la possibilité de régler le niveau de l'eau afin d'obtenir un maximum de force motrice. Un canal de fuite permet l'évacuation de l'eau vers le ru de la Brosse.

De récents aménagements scénographiques confèrent aujourd'hui à ce lieu un intérêt tout particulier pour la découverte des moulins et de leur fonctionnement, remplaçant le moulin Russon dans son contexte géographique et historique.

N'oubliez pas que vous ne pourrez à la fois voir fleurir cette grande zone humide et en même temps alimenter vos bouquets divers tout au long de l'année...

Un paysage identitaire valorisé

C'est le retour des vergers dans notre paysage familier. Vous les trouverez au sud de l'étang de la Loy et à proximité de l'étang de la Broce. Le noyer, arbre traditionnel de notre territoire, est remis à l'honneur...

Gourmands, attention ! : la zone des gradines vous fera redécouvrir des variétés oubliées plus facilement consommables en confiture que sur place : néflier, cognassier, noisetier, aubépine...

Un festin pour les oiseaux moins difficiles : grive musicienne, fauvettes ... et peut-être un jour pour l'écureuil d'Europe à la queue en plumeau qui se risque dans les zones péri-urbaines bien fournies en arbres fruitiers...

Les zones humides et les mares sont devenues tellement rares dans nos régions que les batraciens sont aujourd'hui protégés. Les têtards ont peu de chance de se développer dans votre jardin et la population chantante des mares ne pourra se maintenir si chacun se met à les prendre ou les chasser.

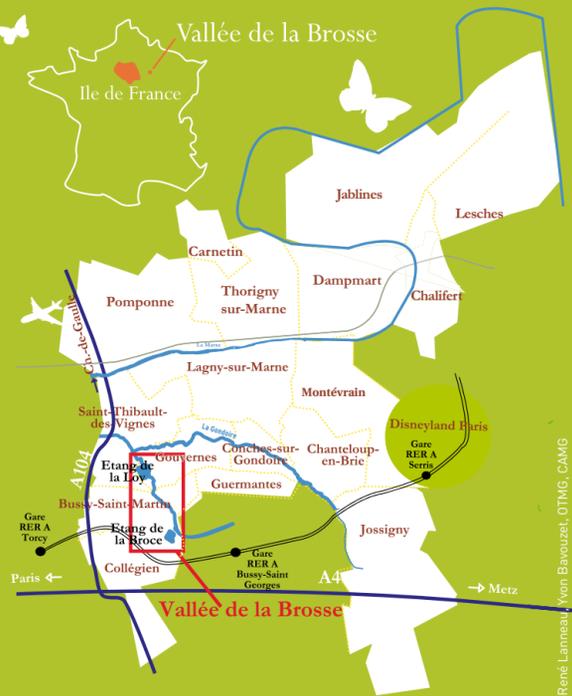
Des rivières et des rus étoffés et revivifiés

En amont du moulin, le long du RER A, le ru de Bussy a retrouvé la lumière après dix ans de pénombre ; il réaligne aujourd'hui un boisé humide qui était asséché. Il finit sa course en fanfare et cascade dans le ru de la Brosse, en aval de l'étang de la Broce.

Egalement dans la famille "rus et ruisseaux retrouvés", le ru de Rentilly circule près de la zone de la Roselière.

A la confluence de la Brosse et de la Gondoire, à l'aval de l'étang de la Loy, deux mares ont été créées comme un hommage à chacun des cours d'eau, avant le mélange de leurs eaux si différentes.

Le ru de la Brosse, aujourd'hui bien dans son lit Depuis les travaux, le cours d'eau reprend vie avec la création de vasques, de cascadelles, de zones bien en lumière, des remodelages de berges rapprochant le promeneur de l'eau et améliorant les équilibres écologiques... De nouveaux habitants y ont élu domicile : la bergeronnette printanière qui semble toujours hocher la queue en signe de satisfaction, le martin pêcheur qui fait son nid dans les berges abruptes...



Pour plus de renseignements :

OFFICE DE TOURISME DE MARNE ET GONDOIRE
2 rue du chemin de fer - 77400 Lagny-sur-Marne
Tél. : 01 64 02 15 15
Mail : officedetourisme@marneetgondoire.fr

La vallée de la Brosse et l'entretien du moulin Russon sont gérés par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.



Moulin Russon

Rue du Lavoir 77 600 Bussy-Saint-Georges
Tél. 01 64 77 27 14 et 06 79 95 44 12
moulinrusson@marneetgondoire.fr

Visites - animations - ateliers
Découvrez l'espace scénographié les mercredi, samedi et dimanche.
Les scolaires sont reçus les autres jours de la semaine.

